Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec

Communiqué interne

Le 18 juin 2020

Début des travaux de construction de la Maison de naissance de Lanaudière

La Direction du CISSS a le plaisir d'annoncer le début des travaux de construction de la Maison de naissance de Lanaudière qui sera érigée sur la rue Jacques-Plante sur un terrain offert par la Ville de Repentigny.

Il s'agit d'un projet de 3 284 000 $ financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le chantier s'est mis en branle ce mardi 16 juin 2020. La fin des travaux est prévue en février 2021.

La Maison de naissance de Lanaudière comptera quatre chambres de naissance et six bureaux de consultation. Elle pourra accueillir une équipe équivalant à dix sages-femmes à temps complet. Entre 375 et 400 suivis complets avec accouchement pourront y être effectués annuellement, soit le double de la capacité actuelle.

Ce projet était espéré depuis plusieurs années dans la région; présentement, les Lanaudoises qui souhaitent accoucher en maison de naissance doivent se rendre à la Maison de naissance de Blainville, maison avec laquelle le CISSS a conclu une entente de service. Les futures mamans peuvent aussi choisir d'accoucher accompagnées de leur sage-femme à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur ou à domicile.

Les services de sages-femmes sont couverts par l'assurance maladie. Ils s'adressent aux femmes ayant une grossesse à bas risque et qui souhaitent accoucher naturellement sans péridurale. La sage-femme assure le suivi prénatal, l'assistance à l'accouchement ainsi que le suivi postnatal pour la mère et le bébé jusqu'à six semaines après la naissance.

-30-

Source : Direction générale